

Conseil consultatif de la
Société de gestion des déchets nucléaires

Procès-verbal de la réunion du 18 octobre 2004

Procès-verbal de la réunion du Conseil consultatif de la
Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN) /
Nuclear Waste Management Organization (NWMO)

tenue à Toronto, Ontario, le 18 octobre 2004 de 11 h à 18 h.

Sont présents

Conseil consultatif :

M. David Crombie	Président
M. David Cameron	Membre
M ^{me} Helen Cooper	Membre
M. Gordon Cressy	Membre
M. Fred Gilbert	Membre
M ^{me} Eva Ligeti	Membre
M. Derek Lister	Membre
M. Donald Obonsawin	Membre
M. Daniel Rozon	Membre

SGDN :

M ^{me} Elizabeth Dowdeswell	Présidente (Points 1-7)
M ^{me} Kathryn Shaver	Secrétaire générale (Points 1-7)
M ^{me} Jo-Ann Facella	(Points 4-5)
M. Tony Hodge	(Points 3-5)

Invités :

M. Andrew Brook	Table ronde d'experts en éthique (Points 4-5)
M. Arthur Shafer	Table ronde d'experts en éthique (Points 4-5)
M ^{me} Margaret Somerville	Table ronde d'experts en éthique (Points 4-5)
M ^{me} Joanne Barnaby	Joanne Barnaby Consulting (Point 5)
M. David Hallman	Église Unie du Canada (Point 5)
M ^{me} Mary Lou Harley	Église Unie du Canada (Point 5)

PARTIE I

AFFAIRES DU CONSEIL CONSULTATIF

1. Ouverture de la réunion/adoption de l'ordre du jour

Le président ouvre la réunion à 11 h.
L'ordre du jour est examiné et adopté.

1. Procès-verbal de la réunion précédente

À la suite d'une motion présentée, appuyée et adoptée à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du Conseil tenue le 22 juin 2004, dont chaque membre du Conseil a reçu une copie, est approuvé après l'apport d'une clarification.

PARTIE II

RAPPORTS DE LA PRÉSIDENTE

2. Activités de mobilisation de la SGDN

Le grand public

La présidente fait le point sur les activités de mobilisation prévues par la SGDN pour encourager la population à discuter du Document de discussion n° 2, *Les options et leurs implications*.

La présidente passe en revue les séances de discussion et d'information locales organisées par la SGDN dans l'ensemble du pays :

- Les séances ont lieu dans 34 localités, de façon à permettre à la SGDN de prendre le pouls de la population canadienne dans chaque province et territoire. L'objet des séances est de faire en sorte que le grand public ait l'occasion de se renseigner sur l'étude menée par la SGDN et de se prononcer sur les questions clés soulevées dans le document de discussion.
- La SGDN annonce à l'avance la tenue des séances d'information et de discussion.
- La participation était faible dans un grand nombre des premières localités visitées. En revanche, chaque séance a permis de discuter de façon approfondie des travaux de la SGDN et des enjeux au cœur de son étude avec les personnes présentes.
- La présidente invite de nouveau les membres du Conseil à assister à une séance à titre d'observateurs pour prendre directement connaissance de la nature des commentaires du public; elle les renvoie pour ce faire au calendrier des séances affiché et tenu à jour sur le site Web de la SGDN.

Le président invite le Conseil à discuter et à poser des questions :

- Les membres du Conseil s'informent de la nature des annonces de la tenue des séances d'information et de discussion locales afin d'examiner si d'autres approches pourraient contribuer à renforcer la participation, par exemple en en parlant dans les bulletins de nouvelles télévisés.
 - La présidente répond que des avis ont été publiés tant dans la presse imprimée qu'à la radio pour annoncer la tenue des séances d'information et de nouveau avant celle des séances de discussion.
 - Les annonces paraissent au moins deux semaines à l'avance dans les journaux locaux et une seconde fois la semaine où a lieu l'activité. La publicité est faite dans les journaux locaux ayant le plus fort tirage.
 - À la radio, la diffusion des annonces commence deux semaines avant l'événement et se poursuit jusqu'à la date de sa tenue.
 - Pour ce qui est de la couverture nationale, le calendrier complet des dates et des régions visitées a été publié dans le *Globe and Mail* en septembre.
- La SGDN communique avec les médias locaux avant la tenue de chaque séance pour favoriser à la fois une plus grande participation du public et une plus grande couverture médiatique. La SGDN envoie des trousseaux d'information aux médias deux semaines avant la tenue de l'activité et effectue un suivi par téléphone quatre à six jours avant la tenue de l'événement.
- Le calendrier complet des lieux et dates est en outre affiché sur le site Web de la SGDN.
- La présidente souligne que la SGDN a pris des dispositions pour donner une visibilité nationale aux séances locales au moyen de la programmation de segments à la radio de CBC. Le Conseil suggère que la SGDN envisage d'autres occasions de faire passer son message à la radio, par exemple à l'émission « *Ideas* » de la CBC, comme véhicule supplémentaire pour atteindre un plus vaste auditoire.
- Les membres du Conseil s'informent de l'avis donné aux représentants locaux. La présidente précise que la SGDN envoie des lettres avant la tenue de chaque séance aux députés provincial et fédéral de la collectivité. Ces lettres présentent la SGDN et exposent l'objet des séances locales. Les représentants locaux reçoivent un résumé du document de discussion et sont invités à assister aux séances.
- Un membre du Conseil demande si la SGDN a songé à communiquer avec les personnes qui ont participé à ses activités précédentes, faisant remarquer que beaucoup de personnes qui ont pris part au Dialogue national entre citoyens, organisé en 2004, ont manifesté le désir d'avoir d'autres occasions d'en apprendre davantage sur les travaux de la SGDN et de continuer à y participer. La présidente confirme que la SGDN a communiqué avec tous les participants du Dialogue national entre citoyens qui avaient fourni leurs coordonnées afin de les inviter à assister aux séances d'information et de discussion locales.
- Les membres du Conseil s'informent de la structure des séances d'information et de discussion locales :

- La présidente indique que chaque séance d'information informelle est suivie d'une séance de discussion dirigée par un facilitateur pour comprendre le point de vue des membres du public sur les solutions de gestion et sur le cadre d'évaluation proposé. Il s'agit de facilitateurs professionnels ayant l'expérience de ce genre de discussions et qui font preuve de souplesse en adaptant le programme à la situation de chaque localité pour assurer une efficacité maximale.
 - Pour faciliter la collecte de commentaires, la SGDN a en outre conçu un cahier du participant accompagné d'un questionnaire que les gens peuvent envoyer par la poste ou remplir électroniquement sur le site Web.
 - Donnant suite à un avis formulé précédemment par le Conseil, la SGDN présente les points saillants du document de discussion sous différentes formes, notamment des documents d'information sur les différentes méthodes, un résumé du document et des affichages qui mettent en lumière les enjeux clés.
 - La tenue de dialogues électroniques animés, dont le premier aura lieu le 26 octobre 2004, permettra à la SGDN d'explorer d'une autre façon les questions de risque et d'incertitude avec des spécialistes et le grand public.
 - Les rapports de chaque séance seront affichés sur le site Web de la SGDN.
- À la suggestion de la Canadian Association of Nuclear Host Communities, la présidente souligne que les séances d'information et de discussion locales seront également accessibles aux citoyens des collectivités situées à proximité de sites nucléaires de façon à faire connaître l'étude de la SGDN à plus grande échelle et à inciter cet important groupe de citoyens à faire part de ses commentaires. D'autres activités de mobilisation destinées à ces collectivités seront entreprises quand l'activité des séances d'information et de discussion locales sera terminée.

Engagement des peuples autochtones

Le président invite M. Tony Hodge à faire un compte rendu des activités en cours pour favoriser la participation des peuples autochtones aux travaux de la SGDN.

- M. Hodge précise que la SGDN vise à travailler en collaboration avec les organisations autochtones nationales et à favoriser également le dialogue au niveau local. La SGDN souhaite que des occasions soient offertes aux Autochtones de faire connaître leur point de vue sur ses documents de discussion et désire établir des liens et un dialogue à long terme.
- M. Hodge passe en revue le travail effectué par la SGDN auprès des organisations autochtones nationales. Des ententes ont été conclues avec la plupart des organisations, et le travail de conception des activités de mobilisation à mener auprès de leurs membres respectifs pour le compte de la SGDN est en bonne voie :
 - La SGDN a conclu des contrats en ce sens avec l'Assemblée des Premières Nations, le Conseil national des Métis et l'Inuit Tapirit Kanatami. La SGDN discute avec les autres organisations nationales et espère confirmer la conclusion d'ententes identiques à court terme.

- M. Hodge décrit les activités prévues par la SGDN pour mobiliser les peuples autochtones aux niveaux local et régional :
 - L'Association des Métis autochtones de l'Ontario tiendra un dialogue régional en Ontario. Des réunions sont prévues dans quelque 30 galeries marchandes et collectivités de la province.
 - La Sakitawak Métis Nation organisera un dialogue local dans le voisinage des six mines d'uranium en exploitation dans le nord de la Saskatchewan. L'Alliance Premier Peuple de la Côte-Est organisera un dialogue local auquel participeront des Indiens non affiliés, non inscrits et hors réserve au Nouveau-Brunswick. D'autres propositions d'activités de mobilisation organisées localement sont en cours d'examen et devraient se concrétiser sous peu.

Le président invite le Conseil à entamer la discussion :

- Les membres du sous-comité sur l'engagement autochtone du Conseil consultatif – MM. Obonsawin, Gilbert et Crombie – recommandent de nouveau que la SGDN s'efforce de mobiliser les peuples autochtones au niveau local pour bénéficier davantage des observations, de l'expérience et du savoir traditionnel des peuples autochtones. Le sous-comité souligne qu'il est important de mobiliser les gens tant au niveau national que local.
- Le sous-comité encourage la SGDN à effectuer un suivi auprès des ministères provinciaux pour obtenir des idées sur les modèles d'engagement qui ont bien fonctionné dans le passé comme base de mobilisation des peuples autochtones.
- Le sous-comité recommande que les peuples autochtones fassent partie de la mobilisation plus vaste effectuée par la SGDN au niveau régional au moment où l'étude traite des plans de mise en œuvre.
- Le sous-comité félicite M. Hodge de la gamme des activités en cours pour cette composante importante du programme d'engagement de la SGDN.

Autres activités de mobilisation

- La présidente énumère d'autres plans de mobilisation du public pour l'automne 2004 et les orientations générales prévues dans le cadre du plan d'activités proposé pour 2005.
- La SGDN planifie d'autres activités de mobilisation pour inviter les collectivités situées à proximité de sites nucléaires à discuter et à faire part de leurs commentaires de façon que la SGDN puisse bénéficier de l'apport des personnes qui vivent et travaillent à proximité d'installations nucléaires.
- La SGDN poursuit ses rencontres bilatérales avec les intervenants intéressés. La présidente souligne que les discussions que la SGDN a eues avec les membres d'Action déchets nucléaires sur le Document de discussion n° 2 et sur les travaux de l'équipe d'évaluation ont été enrichissantes.
- Le 6 décembre 2004, la SGDN s'associera au Forum des politiques publiques pour mener une discussion sur les questions clés de mise en œuvre et de gouvernance. Des membres du Conseil se disent intéressés à participer à titre

d'observateurs. La SGDN s'engage à prendre les dispositions nécessaires pour qu'un membre du Conseil puisse assister à la discussion comme observateur.

Les membres du Conseil félicitent la SGDN de l'éventail impressionnant d'activités en cours pour mobiliser le public et reconnaissent l'engagement qu'exige un aussi vaste programme sur le plan des effectifs et des ressources.

4. Discussion avec la Table ronde des experts en éthique de la SGDN

Le président du Conseil consultatif souhaite la bienvenue aux membres de la Table ronde des experts en éthique de la SGDN. Trois des six membres de la Table ronde sont présents, soit M. Andrew Brook, M. Arthur Shafer et M^{me} Margaret Somerville. Constituée de spécialistes du domaine de l'éthique dans diverses disciplines, la Table ronde a été mise sur pied par la SGDN pour l'aider à examiner et prendre en compte les aspects éthiques et sociaux des différentes approches.

En réponse à une demande faite précédemment par le Conseil consultatif, la SGDN a invité la Table ronde des experts en éthique à participer à la réunion d'octobre pour discuter des aspects éthiques de l'étude menée par la SGDN.

Au nom de la Table ronde, M. Brook présente le cadre éthique et social que la Table ronde a élaboré pour examiner la gestion des déchets nucléaires, conformément à la recommandation de la Commission Seaborn concernant la nécessité de disposer d'un cadre d'évaluation éthique et sociale. La Table ronde a recommandé à la SGDN d'adopter ce cadre, de le publier dans ses documents et sur son site Web et de mener ses activités à la lumière de celui-ci. Le cadre éthique et social est présentement accessible sur le site Web de la SGDN. La Table ronde est appelée à le peaufiner à mesure que progressent les travaux de la SGDN.

À la suite de la présentation, le président du Conseil consultatif invite les membres du Conseil à discuter des travaux de la Table ronde.

Une discussion de deux heures s'ensuit au cours de laquelle les membres du Conseil consultatif et de la Table ronde échangent sur les aspects éthiques de l'étude de la SGDN.

Parmi les points de vue exprimés par les experts de la Table ronde, mentionnons :

- L'importance d'intégrer les considérations éthiques dans les fondements d'une science, dès le début d'un projet et tôt dans le processus décisionnel.
- Le cadre établit certains faits importants, notamment le fait qu'il existe déjà des déchets, ce qui façonne le contexte éthique. La norme éthique à laquelle une solution doit satisfaire dans le cas de déchets qui existent déjà n'est pas nécessairement la même que celle à appliquer pour des déchets à venir.
- L'une des caractéristiques de cette question d'intérêt public est que certains faits sont incertains. Les problèmes d'éthique découlent souvent d'un conflit entre des valeurs sous-jacentes parmi lesquelles il faut faire un choix. L'éthique exige d'exposer clairement ce conflit et, dans le cas où il y a atteinte à des valeurs, d'admettre ce fait et de le justifier ensuite de façon structurée. L'éthique est une discipline qui sert à poser les jugements nécessaires pour prendre une décision.
- Le conflit ne se limite pas nécessairement aux valeurs. Il est possible que nous nous entendions sans aucun problème sur un ensemble d'objectifs, mais il y a

fort à parier qu'il existera des contradictions profondes dans la façon dont nous interprétons personnellement chacun des objectifs.

Dans le cadre de leurs questions, les membres du Conseil consultatif abordent différents points avec les membres de la Table ronde et la SGDN, notamment les suivants :

- Clarification de différents éléments qui composent le cadre éthique et social de la Table ronde.
- En quoi l'éthique peut assurer de la discipline et de la rigueur dans l'évaluation des options.
- L'usage qu'a fait la SGDN des observations de la Table ronde jusqu'à maintenant. La présidente souligne que les travaux de la Table ronde se sont déroulés en même temps que ceux de l'équipe d'évaluation. Les observations de la Table ronde ont été intégrées régulièrement au processus d'évaluation préliminaire, en accord avec la recommandation de celle-ci voulant que l'éthique soit intégrée à tous les aspects de l'évaluation.
- Les possibilités d'application du cadre éthique et social par la SGDN à mesure que progresse l'étude. La Table ronde indique que l'adoption d'un point de vue cohérent sur le plan éthique sera important pour la prise de décisions. Au moyen de ce cadre, la Table ronde vise à développer un tel point de vue; la responsabilité de l'application du cadre appartient à la SGDN. Les membres de la Table ronde examineront le Document de discussion n° 2 à la lumière du cadre éthique et social; ils feront part de leurs observations à la SGDN pour l'aider au cours de la prochaine étape de ses travaux et traiteront notamment des aspects à prendre en considération dans la mise en œuvre.
- La mesure dans laquelle la SGDN a préconisé la prise en compte des questions d'éthique dans l'étude des méthodes de gestion à long terme du combustible nucléaire irradié.
 - Les membres de la Table ronde laissent entendre que le cadre qu'ils ont élaboré diffère grandement de celui de la Commission Seaborn : alors que celle-ci accueillait les valeurs exprimées comme des intrants dans son processus, la Table ronde a plutôt tenté de formuler un point de vue éthique cohérent et de le codifier dans le cadre.
 - Le fait que la SGDN ait relevé les mêmes valeurs que celles définies par la Commission Seaborn renforce et confirme l'importance de ces valeurs et principes.
 - La Table ronde affirme que la SGDN a renforcé le processus en intégrant l'éthique à l'ensemble de l'étude, laquelle est plus sensible sur ce plan que les travaux réalisés précédemment dans ce domaine, accomplissant ainsi des progrès sur la base des constatations de la Commission Seaborn.
 - Il semble que l'accent mis par la SGDN sur l'engagement du public contribue à la prise en compte des aspects éthiques dans le déroulement de l'étude.

- Les observations du Conseil consultatif selon lesquelles la consultation des Canadiens fait en sorte que la discussion des enjeux examinés par la SGDN soulève inévitablement des questions ne relevant pas du mandat de la SGDN, notamment sur l'avenir de l'énergie nucléaire. Les membres de la Table ronde émettent quelques points de vue personnels :
 - Il est essentiel que l'étude de la SGDN tienne compte des implications associées à la recommandation d'une solution de gestion pour les décisions futures, y compris l'avenir de l'énergie nucléaire.
 - Même si la SGDN n'a pas pour mandat de se prononcer sur l'avenir de l'énergie nucléaire, il est important du point de vue de l'éthique qu'elle examine les conséquences pouvant découler de sa recommandation et qu'elle en rende compte, y compris pour les décisions futures touchant l'énergie nucléaire.
 - Le Conseil consultatif demande aux membres de la Table ronde des précisions sur la signification ou l'intention du paragraphe situé au bas de la page 1 du document sur le cadre éthique et social, notamment la phrase qui dit qu'une solution qui est la moins pire par rapport aux solutions de rechange disponibles et une solution qui est absolument bonne peuvent être très différentes l'une de l'autre tant sur le plan de l'éthique que sur celui de la pratique. Après discussion, les membres de la Table ronde conviennent que les termes choisis communiquent mal leur pensée et s'engagent à clarifier ce paragraphe à leur prochaine réunion.

5. Conférenciers invités

La participation de conférenciers invités est venue enrichir la discussion des aspects éthiques de l'étude de la SGDN. Le Conseil consultatif voulait obtenir l'expression d'autres points de vue sur les questions et principes éthiques de la part de quelques invités qui se penchent sur les enjeux associés à l'étude de la SGDN.

Le président du Conseil consultatif souhaite la bienvenue à M^{me} Joanne Barnaby, conférencière invitée. M^{me} Barnaby traite du fait de puiser à même la sagesse autochtone pour formuler des lignes directrices inspirées de l'éthique pour la SGDN. Elle passe en revue les points saillants de l'atelier sur le savoir traditionnel autochtone qu'elle a animé en septembre 2003 pour le compte de la SGDN.

- Dans son exposé, M^{me} Barnaby résume les différents points qui ont été abordés au cours de l'atelier, notamment les systèmes de gestion autochtones traditionnels du passé, et les recommandations visant à incorporer ces systèmes à la gestion du combustible nucléaire irradié.
- La vision du monde qu'ont les différents peuples autochtones du pays comporte un trait commun : la vie est partout dans la nature et il n'existe pas d'objets inanimés. Cette philosophie s'étend à l'existence d'une série de liens entre les esprits et les formes de vie, l'esprit existant sous deux formes, à savoir l'énergie négative et l'énergie positive, et les deux types d'énergie sont essentiels à la vie. Les êtres humains ont la possibilité de créer l'équilibre par leurs choix, tant en

eux-mêmes qu'avec les autres êtres, mais ceci s'accompagne d'une grande responsabilité.

- Les exemples des principes de gestion traditionnels abordés comprennent le respect, l'honneur, la conservation, le partage réciproque (donner à autrui et à la Terre mère en reconnaissance effective des dons reçus de celle-ci et de notre responsabilité d'intendance) et la prise en compte des prophéties.
- La gestion doit tenir compte du cycle d'utilisation complet des ressources, depuis la récolte jusqu'à l'élimination des déchets.

M^{me} Barnaby encourage la SGDN à faire participer les aînés à l'étude, car il y a beaucoup à apprendre des enseignements du savoir traditionnel.

Le Conseil souhaite la bienvenue à M. David Hallman et M^{me} Mary Lou Harley, tous deux de l'Église Unie du Canada. M. Hallman présente le contexte historique de l'engagement et de l'intervention de l'Église Unie du Canada sur les questions nucléaires. M^{me} Harley passe en revue l'approche adoptée par l'Église pour faire part de ses commentaires à la SGDN.

- L'Église Unie s'intéresse à la question du fait qu'elle fait partie intégrante de la société qui a créé le problème et qui, par conséquent, a la responsabilité de trouver une solution. L'Église part du principe de la relation qui existe entre l'ensemble de la création et le cadre écologique créé par Dieu. L'Église veut contribuer aux efforts déployés par le Canada pour adopter une solution qui soit durable et juste.
- L'Église est d'avis que nous devrions réduire notre dépendance à l'endroit de l'énergie nucléaire et des combustibles fossiles.
- L'Église note que la SGDN s'est efforcée d'intégrer l'éthique à son étude et de comprendre les valeurs de la population canadienne. La façon dont la SGDN aborde les valeurs soulève deux préoccupations :
 - Les valeurs que l'on applique à l'évaluation des solutions de gestion exerceront une influence directe sur l'évaluation. Il est important que les valeurs prises en compte soient clairement exposées dans toute évaluation. La façon dont les valeurs ont été intégrées au cadre d'évaluation de la SGDN et la façon dont elles seront appliquées manquent de transparence.
 - Un processus éthique doit faire ressortir tous les renseignements pertinents à l'étude. À cet égard, la mesure dans laquelle la SGDN cerner l'enjeu déterminera en partie à quel point la recommandation sera inspirée de l'éthique. Dans l'intérêt public, il est important de cerner la question de la gestion des déchets d'une façon qui tienne compte des implications pour l'avenir de l'énergie nucléaire. L'Église considère que ces enjeux sont inséparables. Un débat libre et complet sur le cycle de vie de l'énergie nucléaire s'impose.
- Une meilleure documentation des faits, tant le connu que l'inconnu, s'impose également. L'état de nos connaissances est insuffisant, il y a beaucoup trop d'incertitudes.
- L'Église recommande que le combustible nucléaire irradié demeure récupérable et préconise la recherche constante de moyens de réduire les dangers du combustible nucléaire irradié. L'Église Unie soumettra à la SGDN une série d'exposés fondés sur l'éthique dans lesquels elle précisera sa position.

Le président du Conseil consultatif remercie les conférenciers invités de leurs présentations instructives et ouvre la réunion à une discussion générale. Les membres

du Conseil et ceux de la Table ronde en profitent pour poser des questions et tenir une discussion informelle avec les conférenciers invités.

Différents sujets sont abordés :

- Les membres du Conseil consultatif posent des questions sur les enseignements du savoir traditionnel autochtone. M^{me} Barnaby traite des facteurs qui influent traditionnellement sur les choix.
- Il y a un fort accent sur la préservation de l'équilibre entre toutes les formes de vie et sur la compréhension des liens qui existe entre celles-ci. On note une prise en compte holistique des répercussions sur toutes les formes de vie et non seulement sur les êtres humains.
- On prend en compte les répercussions sur les générations futures, notamment les enseignements relatifs aux sept générations. Les leaders tiennent compte des implications qu'auront leurs choix pour les générations futures pendant au moins sept générations.
- Les membres du Conseil consultatif poursuivent la discussion sur le lien entre la gestion du combustible nucléaire irradié et la discussion plus générale de l'avenir de l'énergie nucléaire.
 - L'Église Unie est d'avis que la prise de décisions concernant la gestion du combustible nucléaire irradié ne peut être séparée d'une discussion générale sur l'avenir de l'énergie nucléaire. Quelle que soit la solution retenue pour gérer le combustible irradié, elle aura une influence sur l'avenir de l'énergie nucléaire. L'Église croit qu'il incombe à la SGDN de reconnaître dans son étude les conséquences possibles de sa recommandation et de définir un processus pour examiner de façon appropriée les préoccupations ou enjeux associés aux conséquences possibles et y remédier. Dans l'évaluation des options, il faut prendre en compte le contexte intégral perçu par la société : on ne peut pas examiner la question de la gestion des déchets sans tenir compte des implications plus vastes pour l'avenir de l'énergie nucléaire au Canada.
 - Pour prendre pleinement en compte les implications de chaque méthode de gestion, l'Église recommande également que la SGDN examine les options à la lumière de différents scénarios futurs possibles du point de vue des volumes et des types de combustible, de la sécurité et des nouveaux intervenants potentiels de la société. Le Conseil consultatif se dit intéressé de connaître l'éventail des scénarios futurs que l'Église Unie et d'autres estiment devoir être pris en compte dans l'évaluation de la solidité des différentes options.
- La discussion se poursuit sur la question du risque.
 - Les conférenciers invités de l'Église Unie soulignent qu'il est important lorsqu'on renseigne les Canadiens sur la question de leur fournir dans la mesure du possible des données factuelles concernant les implications sur le plan des dangers et de la santé humaine en révélant les sources des

données utilisées. De même, il est important de clarifier les domaines d'incertitude et de risque, y compris les domaines prêtant à controverse.

Le président remercie les conférenciers invités et fait part de l'intérêt et de l'appréciation du Conseil à l'endroit de leur contribution à l'étude de la SGDN.

1. Évaluation des solutions de gestion

La présidente donne un aperçu de la progression de l'analyse des solutions de gestion jusqu'en décembre 2004.

- La SGDN mettra à l'épreuve la solidité des solutions de gestion à la lumière de différents scénarios futurs possibles pour comprendre quel pourrait être l'impact de volumes ou types différents de combustible irradié sur les forces relatives des options.
- La SGDN tiendra un atelier sur la nature du danger du combustible nucléaire irradié, la toxicité et les horizons de temps en cause.
- La SGDN continuera d'examiner la question de savoir si le combustible nucléaire irradié devrait être considéré comme un déchet ou comme une ressource potentielle.

M. Rozon fournit quelques données pour aider le Conseil à examiner cette question. Il est d'avis que si la seule fin du retraitement est de récupérer l'uranium du combustible CANDU irradié, envisager le retraitement comme solution de gestion des déchets pour le combustible nucléaire irradié du Canada ne se justifie pas économiquement, compte tenu de la très faible quantité d'isotope 235 contenue dans le combustible CANDU irradié et de l'approvisionnement considérable d'uranium appauvri qui existe déjà dans le monde.

Le Conseil remercie M. Rozon et M. Lister de leur apport respectif sur le plan technique, apport que les membres du Conseil estiment très utile pour comprendre et prendre en compte les implications des méthodes de gestion. M. Rozon propose d'examiner de façon plus approfondie la question des encouragements économiques au retraitement et de faire rapport au Conseil des résultats de cet examen.

2. Prochaines réunions

Le Conseil consultatif décide de tenir une réunion supplémentaire en 2004 dans le but, principalement, de se réunir à huis clos pour discuter de la planification de la rédaction des commentaires indépendants du Conseil. Le président demande également que la SGDN présente à cette réunion un rapport d'étape sur ses activités de mobilisation auprès des peuples autochtones. La date retenue pour la prochaine réunion est le 25 novembre 2004, de 8 h 30 à 13 h HNE, à Toronto.

À la demande du Conseil, la SGDN fixera les dates des réunions des six premiers mois de 2005 pour permettre aux membres du Conseil de planifier en conséquence.

PARTIE III

AFFAIRES DU CONSEIL CONSULTATIF

Le Conseil consultatif se réunit à huis clos avec le président.

Clôture de la réunion

Le président clôt la réunion à 18 h.

Une discussion informelle se poursuit au cours du dîner avec les membres de la Table ronde des experts en éthique.

Le 22 janvier 2005
La secrétaire générale